

ADF Lausanne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **76 (1988)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Agenda

Peintures du poète

● **Pierrette Micheloud** expose ses peintures jusqu'au 26 novembre à la Galerie de l'Eglantine, Eglantine 6, à Lausanne. Le 17 novembre à 20, toujours à la Galerie Eglantine: récital de poésie avec accompagnement musical.

Femmes universitaires (VD)

Le mercredi 23 novembre, à 20 h 30, à la Maison de la femme, Eglantine 6 à Lausan-

ne, conférence de Mme Sylvie Vial-d'Aumeries sur la profession de notaire.

Ondes-Femmes

Paroles et musiques de femmes tous les mercredis de 17 h à 22 h 30 sur FM 93.8 (Radio-Zones): Ondes-Femmes, Remue-ménage et Radio-Pleine Lune vous invitent à vous mettre à l'écoute, à proposer vos collaborations, à transmettre vos informations (Ondes-Femmes c/o Radio Zones, 7, bd Carl-Vogt, 1205 Genève, tél. 023/50 40 51 41 en direct, CCP 12-1790-6 à Genève).

ADF Lausanne

Une nouvelle équipe

(srl) — La section de Lausanne de l'ADF fait peau neuve. On se souvient qu'une crise majeure avait secoué l'association l'hiver dernier, à la suite des désaccords survenus au sein du comité au moment des élections nationales (cf. notre dossier de janvier 1988). Lors de l'assemblée générale extraordinaire de février, un groupe de volontaires s'était formé pour tenter de mettre sur pied « une autre ADF ». Ce groupe présentait fin septembre, à la Maison de la Femme, les résultats de ses travaux.

L'ADF garde son nom et son slogan (« Responsabilités égales, droits égaux »). Un comité de sept membres (quelques anciennes et quelques nouvelles) prend les rênes de l'association, qui sera dirigée collégialement, avec l'intention d'en relancer les activités traditionnelles (cours, séminaires, information écrite aux membres, promotion). La nouveauté essentielle consiste en ceci que les membres du nouveau comité, peu impliqués dans le conflit qui avait suscité la crise, donnent la priorité à des objectifs de pragmatisme et de conciliation, dans l'intérêt d'un féminisme pluraliste qu'elles considèrent toutes comme encore nécessaire.

Par ailleurs, une proposition de changement des statuts est à

l'étude. Il s'agirait d'éviter que des membres en vue de l'association, qui seraient par ailleurs engagées politiquement, puissent prendre publiquement des positions contraires à celles de l'ADF.

Après l'assemblée statutaire, les membres présentes ont entendu une conférence de la sociologue Dominique Felder, venue présenter son livre *Les mutants pacifiques* (Ed. d'En Bas). Ce livre traite notamment des techniques de résolution des conflits élaborées par certains groupes de quartier en Californie. De quoi fournir au public matière à réflexion quant au règlement des différends internes de l'association...

Comptoir de Martigny

Familles et assurances sociales

Le 4 octobre dernier, le Centre de liaison des associations féminines organisait sa désormais traditionnelle rencontre dans le cadre du Comptoir de Martigny.

Après les vœux de bienvenue d'Anne-Marie Frank, présidente, et de Monique Conforti, conseillère communale, l'assemblée était invitée à suivre une conférence de Pierre Gilliand intitulée « Nouvelles formes familiales et sécurité sociale ».

Face aux problèmes démographiques gravissimes que nous vivons actuellement, Pierre Gilliand insiste sur l'urgence d'une politique familiale bien comprise: non pas nataliste, « on ne décrète pas des taux de natalité », mais dans le sens d'une plus grande justice sociale: « On ne reconnaît pas la maternité au sein de notre société et pourtant ce sont les mères qui élèvent les producteurs de demain. »

Dès lors, deux impératifs: reconnaître le travail reproductif, qui est un investissement en soi. « Il faut viser l'universalité des assurances sociales, développer la solidarité entre tous les groupes de la société, de façon que les « inactifs » comme les femmes aient aussi des droits propres et plus seulement des droits dérivés, comme c'est le cas aujourd'hui. Il s'agit de lever les barrages, financiers ou autres, qui interdisent à nombre de couples le choix d'un deuxième ou d'un troisième enfant. »

Mais aussi et surtout, car c'est à ce prix seulement que la natalité remontera: réviser le statut de la femme dans le sens de l'égalité, afin que son rôle de femme et de mère soit reconnu par la société tout entière: « Plus encore que l'aspect monétaire, c'est fondamentalement l'environnement social et symbolique qui est décisif. Redonner du sens et viser la personne dans son intégralité. »

ADF neuchâteloise

Loi sur l'impôt, bis

(ib) — Même si les noyaux actifs ne se renouvellent guère et s'étoffent peu, les ADF du canton de Neuchâtel ne vont pas trop mal. Lors de sa dernière assemblée générale, la section du littoral a eu le plaisir de saluer sa représentante au comité central de l'ADF. Mme J. Constantin assume en effet cette fonction qui devrait raffermir les liens avec le central.

A fin septembre, c'est l'ADF cantonale qui tenait également son assemblée générale.

De ces diverses rencontres ressortent les préoccupations actuelles des militantes neuchâteloises.

Tout d'abord, le sommeil profond dans lequel est plongé le rapport établi sur la « Situation de la femme dans le canton de Neuchâtel » et qui de-

vait aboutir à la discussion d'une mise sur pied d'un bureau à la condition féminine.

Le droit de la famille est actuellement en révision, et il se pourrait que ce volumineux rapport devienne un wagon de ce train-là. La motion du Parti socialiste « Des actes, moins de paroles » est aussi pendante. On dit dans les couloirs du Château que ces questions féminines, ralliées au droit de la famille, pourraient encore se discuter cette année. En ce cas, le temps presse.

Aussi, les Neuchâteloises comprennent peu à peu que l'action ne peut venir que des mouvements féministes existants. Lors de l'assemblée de l'ADF cantonale, Heidi Deneyts était invitée à parler de la nouvelle loi cantonale sur l'impôt. Une loi antisociale pour les familles monoparentales (voir FS mars 1988) et que l'Etat a voulu raccommo-der en ajoutant, ce printemps, un supplément de déduction. Mais l'injustice demeure et les femmes chefs de famille en ont marre d'être assimilées à des célibataires. A tous points de vue, cette loi est décidément mal conçue et Heidi Deneyts a souligné les grandes injustices qu'elle engendre, pénalisant en quelque sorte les enfants des familles monoparentales. L'ADF va poursuivre sa réflexion sur ce sujet et envisage de mener une action concrète. Dans le corps politique, les em-plates ne provoquent pas de rejet; alors effectivement, il devient du devoir des femmes de réagir.

Centre de liaison du Jura

Un an d'activités

(fvk) — Le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes vient de publier son rapport d'activités 1987-1988. Le Centre se veut un carrefour et ses objectifs sont de lier et d'informer les associations ainsi que de favoriser la formation personnelle, civique et professionnelle des femmes. Parmi les 24 associations membres, on trouve aussi bien les Femmes chefs de famille, que les Gourmettes et leurs intérêts culinaires, le Centre information femmes ou les Unions féminines catholiques.

Durant l'année, le CLAFJ a eu l'occasion de prendre posi-